

des Princes &c. Juillet 1743. 15

attributs de la Souveraineté couverts de crepe, savoir, la Couronne, le Sceptre, la Main de Justice, l'Epée, & autres.

Le Sanctuaire & toute la Nef étoient tendus de noir depuis la naissance des voutes jusqu'à terre; tout autour régnoit une campanne, chargée des armes & des attributs de la Maison de Lorraine. Le peu de tems que l'on a eu pour faire de plus grands préparatifs ne laissa pas la liberté de repandre sur les tapisseries des ornemens emblématiques & des inscriptions, mais en place elles étoient semées par distance d'armoiries; un grand cartouche aux armes de Lorraine, & dont les supports étoient deux figures de femmes pleureuses, décoreit le haut du grand Autel.

A la tête du tombeau on avoit placé deux candélabres de la hauteur de 20. pieds, dont les branches en girandole & de différens étages, étoient chargés d'une grande quantité de cierges, ainsi que les gradins du Catafalque dans toutes ses quatre faces.

Tous les autres étoient décorés de noir & illuminés, les stalles & les bancs étoient aussi drappés. Cette décoration pompeuse & magnifique suppléoit à ce que le tems de la nuit, qui fut choisi pour la cérémonie du transport, n'avoit pas permis de faire.

Vers les neuf heures du soir Monsieur Charvet, chargé de la commission de S. A. R. accompagné de Messire Jean Claude de Boulay Prêlat Domestique de Sa Sainteté, Référendaire de ses Signatures de Grace & de Justice, premier Aumônier & Conseiller d'Etat de feu S. A. R. Léopold premier, Conseiller Prêlat en la Cour Souveraine, & grand Doyen de l'Eglise Primatiale de Lorraine; de Messire Joseph de Villemin Prêtre de St. Epvre; de Messire